MACOBOIS

Mobilisation des bois dans le cadre d'une Action COllective pour le développement de la filière BOIS énergie en Champagne-Ardenne

Fiches d'aide au dépôt de dossier

Aides à l'amélioration et renouvellement des peuplements

CONDITIONS D'ELIGIBILITE DES AIDES MACOBOIS

Les surfaces doivent, dans leur majorité, être incluses dans les **périmètres** d'intervention de MACOBOIS.

Correspondre à un de ces peuplements : taillis, jeunes peuplements ou mélange futaie-taillis **pauvre**, futaie ou peupleraie **dépérissantes** (voir critères en annexe 2).

Mobiliser du bois (coupe intervenue au maximum un an avant le dépôt de dossier).

Effectuer une de ces opérations : **transformation** (coupe rase et plantation), **conversion** par régénération naturelle ou **amélioration** (éclaircie de taillis, marquage et détourage de tige d'avenir) (détails en annexe 3).

Couvrir un **minimum de 4 ha**, en îlots minimum de 1 ha non obligatoirement contigus.

Présenter un document de gestion durable.

OBJECTIFS GLOBAUX DU PROJET

Mobiliser majoritairement du bois énergie.

Alimenter de préférence une chaufferie du Fonds Chaleur.

Mobiliser de préférence du bois certifié.

TAUX ET MONTANTS DES AIDES

- ✓ Une aide montant jusqu'à 40% des dépenses éligibles HT.
- ✓ Un montant de la subvention par dossier supérieur à 1 000 € HT.
- ✓ Des dépenses de protection contre le gibier plafonnées à 30 % du montant des travaux HT.
- ✓ La maîtrise d'œuvre subventionnée au maximum à 12 % du montant des travaux HT.

Pour d'avantage de détails, se référer au diagnostic sylvicole du projet MACOBOIS. Il est disponible auprès des partenaires forestiers et de Fibois Grand-Est (voir annexe 1).

Fiche de chantier

		OPEI	RATEUR				
Nom :			. Organi	sme :			
Téléphone :			Mail:.				
			ANDEUF				
Nom ou Raison so	ciale :						
		ACTERIST					
							Estimation
Opération prévue par îlot	Type de peuplement ¹	Surface	Diamètre moyen	Surface terrière ²	Nombre de tige d'avenir ³	Valeur du peuplement	valeur des travaux éligibles
		ha	cm	m²/ha	/ha	€	€
		ha	cm	m²/ha	/ha	€	€
		ha	cm	m²/ha	/ha	€	€
						€	
						€	
	Surface totale						
Commune(s) de							
localisation							
Document de gestion durable		□ PSG □	RTG 🗖 (CBPS 🗖 A	Aménageme	ent	
Certification de gestion durable?	□ Non	☐ Oui, num	iéro :				
Présence de zonages environnementaux	□ Non	☐ Oui, lesq	uels :				
Volumes prévisionnels de bois mobilisés ⁴	во :	m³ ;	BI :		t; E	BE:	t
Volet cynégétique	Nom de l'adjudicatai	re :			N° de mas	sif :	
Date prévisionnelle	De début de travaux	:		De fi	in de travau	x :	•••••
² Pour les futaies ou mélang ³ Pour les mélanges taillis-f ⁴ Si la coupe a été effectué	uplement, mélange futaie-taillis de jes taillis-futaie, seule la surface to utaie, nombre de tiges d'avenir con e, renseignez directement l'encar	errière des réserv lans le taillis drer « suivi de cha	res d'essences d Intier »		·		
	'honneur l'exactitude , à		_		Signature	:	

SUIVI DU CHANTIER

(A REMPLIR DANS U	N DEUXIEME TEMPS)
Numéro du dossier (renseigné par le coordinateur)	
Fin d'exploitation des bois le :	
Acheteur du bois énergie :	
Chaufferie livrée (si connue) :	
Volumes de bois mobilisés : BO : m³	BI:t; BE:t
☐ Je certifie sur l'honneur l'exactitude de ces renseig	
Signature :	

Annexe 1 - Les partenaires du projet

COORDINATEUR

Fibois Grand Est: Hugues Michaut, 07 71 89 89 72, hugues.michaut@fibois-grandest.com
Complexe Agricole du Mont-Bernard, 51000 Châlons-en-Champagne

LES FORESTIERS

Forêt publique:

Communes Forestières de Champagne-Ardenne : Marjorie Cassagnaud, 06 77 82 81 30,

marjorie.cassagnaud@communesforestieres.org

ONF Grand Est: Hubert Loye, 06 26 90 38 32, hubert.loye@onf.fr

Forêt privée:

CNPF Champagne-Ardenne: Nicolas Vanderheeren, 06 24 48 91 28, nicolas.vanderheeren@crpf.fr

Forêts et Bois de l'Est: Damien François, 06 85 94 05 75, damien.francois@foretsetboisdelest.com

Le Groupement Régional des Ingénieurs et Experts Forestiers : Jacques Rousselin, 06 70 00 96 09, j.rousselin@forest-online.com

Sylveo:

- Coopérative Forestière des Ardennes, Laurent Sauvage, 03 24 57 52 11, <u>l.sauvage.cofa@wanadoo.fr</u>
- Coopérative Forestière de la Marne, Christophe Genin, 06 80 22 43 27, genin.gfm51@wanadoo.fr
- Coopérative Forestière de Haute Marne, Michael Léotier, 06 83 44 23 09, cpf52@sfr.fr
- Groupement Champenois, Christophe Baudot, 06 87 81 00 09, c.baudot@groupementchampenois.fr

FCBA, Morgan Vuillermoz, 01 72 84 97 62, morgan.vuillermoz@fcba.fr

LES FOURNISSEURS DE BOIS ENERGIE

Agricompost 10, Frédéric Quiclet, 06 81 84 82 30, frederic.quiclet@agricompost.eu

SCIC Argonne Bois Energie, Thierry Crevier, 06 44 12 06 09, abe51@sfr.fr

Bois Energie Othe Armance, Gilles Prestat, 06 20 36 27 43, gillesprestat@gmail.com

EURL Jaminon avec Enercoop, Nicolas Delaporte, 06 76 08 91 18, nicolas.delaporte@enercoop-ardennes.fr

ONF Energie, Jimmy Equenot, 06 22 32 66 64, jimmy.equenot@onf.fr

SylvoWatts, Thibaud Chopard, 06 71 62 53 60, t.chopard@sylvowatts.fr

Terrénergie, Emmanuel Champenois, 01 60 58 43 56, e.champenois@terre-energie.fr

LES TERRITOIRES PARTENAIRES

Communauté d'Agglomération de Saint-Dizier, Der et Blaize Communauté de Communes (CC) de

L'Argonne ardennaise

CC de L'Argonne champenoise

CC du Chaourçois et du Val d'Armance

CC du Pays d'Othe Aixois CC Perthois-Bocage et Der

CC de Meuse-Rognon

PNR des Ardennes PNR de la Montagne de Reims PNR de la Forêt d'Orient Pays de Chaumont

Annexe 2 - Les peuplements éligibles

Les subventions apportées par MACOBOIS ciblent des peuplements dont la recette de la coupe des bois ne permet que difficilement d'assurer les coûts de renouvellement ou d'amélioration.

Mélange Futaie-Taillis

Réserves d'essences objectif : G < 10 m²/ha et/ou dépérissantes

Taillis non balivable

Taillis simple et jeune peuplement Diamètre moyen < 25 cm

- Peuplement pauvre
- Echec de régénération
- Peuplement spontané (< 30 ans)
- Retard d'éclaircie et éclaircie déficitaire
- En impasse sylvicole et/ou dépérissant
 - Peuplement instable
 - Rejets de peuplier > 5 ans

Accru naturel

Diamètre moyen < 10 cm

<u>Futaie</u>

 En impasse sylvicole et/ou dépérissante (problèmes sanitaires, inadaptation à la station, ...)

L'inadéquation de l'essence avec la station utilisera comme référence le guide des stations sur les territoires munis d'un tel guide.

Peupleraie

 Dépérissement suite aux problèmes sanitaires de la rouille et du puceron lanigère

La valeur économique maximale du peuplement rentre également en compte. Celle-ci par opération est de :

Plantation	3 fois le coût réel des travaux éligibles		
Conversion	<u>5 fois</u> le coût réel des travaux éligibles		
Amélioration	<u>5 fois</u> le coût réel des travaux éligibles ou 6 000 €/ha		

Les coupes réalisées dans un délai de 5 ans avant le dépôt de dossier seront incluses à la valeur économique du peuplement.

Le plafond des dépenses éligibles est fixé dans le diagnostic sylvicole. Ce document est disponible auprès des partenaires forestiers et de Fibois Grand-Est (annexe 1).

Annexe 3 - Les travaux sylvicoles éligibles

Transformation par plantation

- Travaux préparatoires à la régénération artificielle
- Achat et mise en place des plants d'essence « objectif » et, éventuellement, à titre de diversification
- Entretien de la régénération artificielle
- Entretien d'un cloisonnement fonctionnel (si la pente est inférieure à 30 %)
- Dépenses de protection contre le gibier dans la limite de 30 % du montant hors taxes des travaux principaux

Conversion par régénération naturelle

- Relevé de couvert
- Travaux préparatoires à la régénération naturelle
- Entretien de la régénération naturelle
- Ouverture et entretien d'un cloisonnement fonctionnel (si la pente est inférieure à 30 %)
- Achat et mise en place des plants en complément de la régénération naturelle
- Dépenses de protection contre le gibier dans la limite de 30 % du montant hors taxes des travaux principaux

Amélioration

- Désignation de tiges d'avenir
- Marquage en abandon d'une éclaircie au profit des tiges d'avenir
- Détourage et éclaircie de taillis
- Ouverture et entretien d'un cloisonnement fonctionnel (si la pente est inférieure à 30 %)

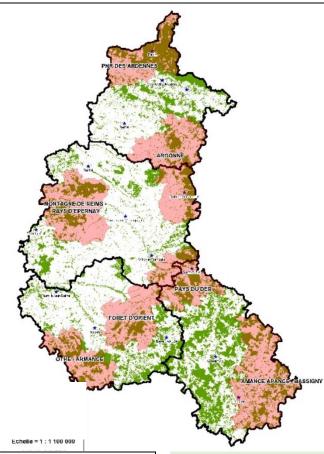
Ne sont pas éligibles :

- La mise en place de taillis à courte rotation pour la production énergétique (le peuplement « objectif » de ces aides est la futaie et l'amélioration qualitative et quantitative de la production de bois d'œuvre),
- Le dépressage et l'élagage.

La **maîtrise d'œuvre** des travaux est une dépense éligible. Elle peut représenter au maximum 12 % du montant hors taxes des travaux éligibles. Cette maîtrise d'œuvre peut comprendre :

- Études préalables aux travaux,
- Définition du projet,
- Assistance du maître d'ouvrage pour la passation des marchés,
- Ordonnancement,
- Pilotage et coordination du chantier,
- Assistance à la réception.

Annexe 4 - Les territoires d'intervention



Nom Commune

PNR des Ardennes

ANCHAMPS ANTHENY AOUSTE ARREUX

AUBIGNY-LES-POTHEES

AUBRIVES AUGE

AUVILLERS-LES-FORGES BLANCHEFOSSE-ET-BAY

BLOMBAY

BOGNY-SUR-MEUSE BOSSUS-LES-RUMIGNY

BOURG-FIDELE BROGNON CERNION

CHAMPLIN CHARNOIS

CHILLY CHOOZ CLIRON DEVILLE

ESTREBAY ETALLE

ETEIGNIERES

FEPIN

FLAIGNES-HAVYS

FLIGNY FOISCHES FROMELENNES FUMAY

GESPUNSART GIRONDELLE

GIVET

GUE-D'HOSSUS HAM-LES-MOINES HAM-SUR-MEUSE

HANNAPPES

HARCY HARGNIES HAUDRECY

HAULME HAYBES HIERGES

JOIGNY-SUR-MEUSE

LA FEREE

LA NEUVILLE-AUX-JOUTES

LAIFOUR LANDRICHAMPS LAVAL-MORENCY

LE CHATELET-SUR-SORMONNE

LE FRETY
L'ECHELLE

LEPRON-LES-VALLEES LES HAUTES-RIVIERES

LES MAZURES

LIART

LOGNY-BOGNY LONNY **MARBY**

MARLEMONT

MAUBERT-FONTAINE

MONTCORNET

MONTHERME

MONTIGNY-SUR-MEUSE

MURTIN-ET-BOGNY

NEUFMANIL

NEUVILLE-LEZ-BEAULIEU

NOUZONVILLE

PREZ

RANCENNES

REGNIOWEZ

REMILLY-LES-POTHEES

RENWEZ REVIN

RIMOGNE ROCROI

ROUVROY-SUR-AUDRY

RUMIGNY SAINT-MARCEL SECHEVAL

SEVIGNY-LA-FORET

SIGNY-LE-PETIT SORMONNE

TAILLETTE

TARZY THILAY

TOURNAVAUX

TOURNES

TREMBLOIS-LES-ROCROI

VAUX-VILLAINE VIREUX-MOLHAIN VIREUX-WALLERAND

Argonne

APREMONT
ARDEUIL-ET-

MONTFAUXELLES ARGERS

ARGERS
AURE
AUTHE
AUTRUCHE
AUTRY

BAIRON ET SES ENVIRONS

BALLAY

AUVE

BAR-LES-BUZANCY

BAYONVILLE BEFFU-ET-LE-MORTHOMME

BELLEVILLE-ET-CHATILLON-

SUR-BAR

BELVAL-BOIS-DES-DAMES BELVAL-EN-ARGONNE

BERZIEUX BINARVILLE

BOUCONVILLE

BOULT-AUX-BOIS

BOURCQ

BRAUX-SAINTE-COHIERE

BRAUX-SAINT-REMY

BRECY-BRIERES

BRIEULLES-SUR-BAR

BRIQUENAY

BUZANCY

CAUROY

CERNAY-EN-DORMOIS

CHALLERANGE

CHAMPIGNEULLE

CHARDENY

CHATEL-CHEHERY

CHATRICES

CHAUDEFONTAINE

CHEVIERES

CONDE-LES-AUTRY

CONTAULT CONTREUVE CORNAY

COURTEMONT

DAMPIERRE-LE-CHATEAU DOMMARTIN-DAMPIERRE

DOMMARTIN-SOUS-HANS

DOMMARTIN-VARIMONT

DRICOURT ECLAIRES

ELISE-DAUCOURT

EPENSE EXERMONT FALAISE FLEVILLE

FLORENT-EN-ARGONNE

FONTAINE-EN-DORMOIS

FOSSE

GERMONT

GIVRY-EN-ARGONNE

GIZAUCOURT GRANDHAM

GRANDPRE

GRATREUIL GRIVY-LOISY

HANS

HARRICOURT HAUVINE

HERPONT IMECOURT

LA BERLIERE

LA CHAPELLE-FELCOURT LA CROIX-AUX-BOIS

LA NEUVILLE-AU-PONT LA NEUVILLE-AUX-BOIS

LANCON

LANDRES-ET-SAINT-

GEORGES
LE CHATELIER
LE CHEMIN

LE VIEIL-DAMPIERRE
LEFFINCOURT
LES CHARMONTOIS
LES GRANDES-ARMOISES
LES PETITES-ARMOISES
LIRY

LIRY
LONGWE
MACHAULT
MAFFRECOURT
MALMY
MANRE
MARCQ

MARS-SOUS-BOURCQ MARVAUX-VIEUX

MASSIGES

MINAUCOURT-LE-MESNIL-

LES-HURLUS MOIREMONT MONTCHEUTIN MONTGON MONTHOIS

MONT-SAINT-MARTIN MONT-SAINT-REMY

MOURON NOIRLIEU NOIRVAL NOUART OCHES

OLIZY-PRIMAT

PASSAVANT-EN-ARGONNE

PAUVRES

QUATRE-CHAMPS

QUILLY RAPSECOURT REMICOURT ROUVROY-RIPONT

SAINT-CLEMENT-A-ARNES

SAINTE-MARIE SAINTE-MENEHOULD SAINT-ETIENNE-A-ARNES

SAINT-JUVIN

SAINT-MARD-SUR-AUVE SAINT-MARD-SUR-LE-

MONT

SAINT-MOREL

SAINT-PIERRE-A-ARNES SAINT-PIERREMONT SAINT-THOMAS-EN-

ARGONNE SAUVILLE

SAVIGNY-SUR-AISNE

SECHAULT SEMIDE SENUC

SERVON-MELZICOURT

SIVRY-ANTE
SOMMAUTHE
SOMME-BIONNE
SOMMERANCE
SOMME-YEVRE

SUGNY SY TAILLY TANNAY THENORGUES

TOGES

TOURCELLES-CHAUMONT

VALMY VANDY

VAUX-EN-DIEULET VAUX-LES-MOURON

VERPEL
VERRIERES
VERRIERES
VIENNE-LA-VILLE
VIENNE-LE-CHATEAU
VILLERS-EN-ARGONNE
VILLE-SUR-TOURBE

VIRGINY VOILEMONT VOUZIERS

WARGEMOULIN-HURLUS

PNR Mtgne de Reims – Pays d'Epernay

AMBONNAY ANTHENAY ATHIS AUBILLY

AVENAY-VAL-D'OR

AVIZE

AY-CHAMPAGNE

BANNAY

BASLIEUX-SOUS-CHATILLON

BAYE BEAUNAY

BELVAL-SOUS-CHATILLON BERGERES-LES-VERTUS BINSON-ET-ORQUIGNY

BLIGNY BOUILLY BOULEUSE BOURSAULT BOUZY

BRUGNY-VAUDANCOURT CHAINTRIX-BIERGES

CHALTRAIT
CHAMBRECY
CHAMERY
CHAMPAUBERT
CHAMPILLON
CHAMPLAT-ETBOUJACOURT
CHAMPVOISY

CHATILLON-SUR-MARNE

CHAUMUZY

CHAVOT-COURCOURT CHIGNY-LES-ROSES

CHOUILLY
CLAMANGES
COIZARD-JOCHES
CONGY

CONGY
CORMOYEUX
CORRIBERT
COULOMMES-LAMONTAGNE

COURJEONNET
COURMAS
COURTAGNON
COURTHIEZY
CRAMANT
CUCHERY
CUIS
CUISLES
CUMIERES
DAMERY
DIZY
DORMANS
ECUEIL

ECURY-LE-REPOS EPERNAY ETOGES ETRECHY FEREBRIANGES FESTIGNY FLAVIGNY

FLEURY-LA-RIVIERE FONTAINE-SUR-AY

GERMAINE
GERMINON
GIONGES
GIVRY-LES-LOISY
GRAUVES
HAUTVILLERS
IGNY-COMBLIZY
JONQUERY
JOUY-LES-REIMS

LA CHAPELLE-SOUS-ORBAIS LA NEUVILLE-AUX-LARRIS

LA VILLE-SOUS-ORBAIS

LE BAIZIL LE BREUIL

LA CAURE

LE MESNIL-SUR-OGER LES ISTRES-ET-BURY

LEUVRIGNY LOISY-EN-BRIE LUDES MAGENTA

MAILLY-CHAMPAGNE

MANCY
MARDEUIL
MAREUIL-EN-BRIE
MAREUIL-LE-PORT
MARFAUX
MARGNY
MERY-PREMECY

MONTMORT-LUCY MORANGIS MOSLINS MOUSSY MUTIGNY

MONTHELON

NANTEUIL-LA-FORET NESLE-LE-REPONS

OEUILLY OGER OIRY OLIZY ORBAIS-L'ABBAYE PARGNY-LES-REIMS PASSY-GRIGNY PIERRE-MORAINS

PIERRY
PLIVOT
POCANCY
POILLY
POURCY
REUIL

RILLY-LA-MONTAGNE

ROMERY ROUFFY SACY

SAINTE-GEMME SAINT-EUPHRAISE-ET-

CLAIRIZET SAINT-IMOGES

SAINT-MARD-LES-ROUFFY SAINT-MARTIN-D'ABLOIS

SARCY
SERMIERS
SOULIERES
SUIZY-LE-FRANC
TALUS-SAINT-PRIX
TOURS-SUR-MARNE

TRECON
TREPAIL
TROISSY
VAL DE LIVRE
VAL-DES-MARAIS
VANDIERES
VAUCIENNES

VAUCIENNES
VELYE
VENTEUIL
VERNEUIL
VERT-TOULON
VERTUS
VERZENAY
VFRZY

VILLE-DOMMANGE VILLE-EN-SELVE

VILLENEUVE-RENNEVILLE-

CHEVIGNY

VILLERS-ALLERAND
VILLERS-AUX-BOIS
VILLERS-MARMERY
VILLERS-SOUS-CHATILLON
VILLESENEUX

VILLEVENARD VINAY VINCELLES VOIPREUX VOUZY VRIGNY

Pays du Der

ALLICHAMPS
AMBRIERES
ARRIGNY
ATTANCOURT
BAILLY-AUX-FORGES
BAYARD-SUR-MARNE

BETTANCOURT-LA-FERREE **BRANDONVILLERS BROUSSEVAL CEFFONDS** CHAMOUILLEY **CHANCENAY** CHATILLON-SUR-BROUE CHEMINON **CHEVILLON CLOYES-SUR-MARNE** CUREL **DOMBIAIN**

FONTAINES-SUR-MARNE

FRAMPAS

GIFFAUMONT-

CHAMPAUBERT

HALLIGNICOURT

HAUSSIGNEMONT

HEILTZ-LE-HUTIER

ISLE-SUR-MARNE

LA PORTE DU DER

LANEUVILLE-A-REMY

LANEUVILLE-AU-PONT

LUXEMONT-ET-VILLOTTE

MAURUPT-LE-MONTOIS

MONTREUIL SUR BLAISE

RACHECOURT-SUR-MARNE

RACHECOURT-SUZEMONT

RIVES DERVOISES

SAINT-DIZIER

ROCHES-SUR-MARNE

MONCETZ-L'ABBAYE

HUMBECOURT

LANDRICOURT

LARZICOURT

LOUVEMONT

MAGNEUX

MAIZIERES

GONCOURT

MOESLAINS

MORANCOURT

NARCY

NORROIS

ORCONTE

OUTINES

PFRTHFS

PLANRUPT

OSNE-LE-VAL

MATIGNICOURT-

GIGNY-BUSSY

HAUTEVILLE

GENEST-ET-ISSON SAINT-VRAIN SAPIGNICOURT **SCRUPT** SOMMANCOURT **SOMMEVOIRE** THIEBLEMONT-FAREMONT DOMMARTIN-LE-FRANC THILLFUX **DOMPREMY** TROIS-FONTAINES-**DOULEVANT-LE-PETIT** L'ABBAYE TROISFONTAINES-LA-VILLE DROSNAY **ECLARON-BRAUCOURT-**VALCOURT SAINTE-LIVIERE VALLERET **ECOLLEMONT** VAUX-SUR-BLAISE **ECRIENNES** VILLE-EN-BLAISOIS **EURVILLE-BIENVILLE** VILLIERS-EN-LIEU **FAVRESSE** VOILLECOMTE **FAYS VOUILLERS**

Forêt d'Orient

WASSY

SAINTE-MARIE-DU-LAC-

NUISEMENT

SAINT-EULIEN

SAINT-REMY-EN-

BOUZEMONT-SAINT-

AMANCE ARGANCON ARREMBECOURT **ASSENCIERES** ALII NAY **AVANT-LES-RAMERUPT BAILLY-LE-FRANC BALIGNICOURT** BETIGNICOURT **BFURFY BLAINCOURT-SUR-AUBE BLIGNICOURT BOSSANCOURT BOURANTON BOUY-LUXEMBOURG BRAUX BREVONNES BRIEL-SUR-BARSE BRIENNE-LA-VIEILLE BRIENNE-LE-CHATEAU** CHALETTE-SUR-VOIRE CHAMP-SUR-BARSE CHARMONT-SOUS-**BARBUISE** CHAUFFOUR-LES-BAILLY CHAVANGES COURCELLES-SUR-VOIRE **COURTERANGES** DIENVILLE

DOLANCOURT

DONNEMENT

FRESNOY-LE-CHATEAU

DOSCHES

FPAGNE

GERAUDOT

HAMPIGNY

JASSEINES JESSAINS JONCREUIL JUVANZE LA LOGE-AUX-CHEVRES LA VILLENEUVE-AU-CHENE **LASSICOURT** LAUBRESSEL LENTILLES LESMONT LONGPRE-LE-SEC LONGSOLS LUSIGNY-SUR-BARSE LUYERES **MAGNICOURT MAGNY-FOUCHARD** MAISON-DES-CHAMPS MAIZIERES-LES-BRIENNE MATHAUX MESNIL-SAINT-PERE **MESNIL-SELLIERES MOLINS-SUR-AUBE MONTAULIN MONTIERAMEY** MONTMARTIN-LE-HAUT MONTMORENCY-**BEAUFORT** MONTREUIL-SUR-BARSE ONJON PARS-LES-CHAVANGES PFI-FT-DFR PERTHES-LES-BRIENNE **PINFY** POUGY PRECY-NOTRE-DAME PRFCY-SAINT-MARTIN **PUITS-ET-NUISEMENT RADONVILLIERS** RANCES

ROSNAY-L'HOPITAL **ROUILLY-SACEY** ROUILLY-SAINT-LOUP RUVIGNY SAINT-CHRISTOPHE-**DODINICOURT** SAINT-LEGER-SOUS-**BRIFNNF** SAINT-LEGER-SOUS-**MARGERIE THENNELIERES TRANNES** UNIENVILLE VAI-D'AUZON VALLENTIGNY VAUCHONVILLIERS **VENDEUVRE-SUR-BARSE VILLEMOYENNE VILLERET** YEVRES-LE-PETIT Pays d'Othe et **Armance AIX-VILLEMAUR-PALIS**

AUXON Δ\/RFI III **BALNOT-LA-GRANGE BERCENAY-EN-OTHE BFRNON BERULLE BUCEY-EN-OTHE** CHAMOY **CHAOURCE** CHASEREY CHENNEGY **CHESLEY** CHESSY-LES-PRES **COURSAN-EN-OTHE COURTAOULT COUSSEGREY CRESANTIGNES CUSSANGY** DAVREY **EAUX-PUISEAUX ERVY-LE-CHATEL ESTISSAC ETOURVY FAYS-LA-CHAPELLE FONTVANNES JEUGNY** LA LOGE-POMBLIN LA VENDUE-MIGNOT **LAGESSE LANTAGES** LES CROUTES LES GRANGES LES LOGES-MARGUERON LIGNIERES LIRFY LONGEVILLE-SUR-MOGNE MACHY MAISONS-LES-CHAOURCE MARAYE-EN-OTHE MAROLLES-SOUS-**LIGNIERES MAUPAS MESSON METZ-ROBERT** MONTCEAUX-LES-VAUDES MONTFEY MONTIGNY-LES-MONTS **NEUVILLE-SUR-VANNE** NOGENT-EN-OTHE PAISY-COSDON **PARGUES PLANTY PRASI IN** PRUGNY PRUSY

RACINES

VANNE

TURGY

SAINT-PHAL

SOMMEVAL

RIGNY-LE-FERRON

SAINT-BENOIST-SUR-

SAINT-MARDS-EN-OTHE

VALLIERES
VANLAY
VAUCHASSIS
VILLEMOIRON-EN-OTHE
VILLENEUVE-AU-CHEMIN

VILLIERS-LE-BOIS

VILLIERS-SOUS-PRASLIN

VOSNON VOUGREY VULAINES

Amance-Apance-

Bassigny

AIGREMONT AILLIANVILLE

ANDILLY-EN-BASSIGNY

ANROSEY

ARBIGNY-SOUS-VARENNES

AUDELONCOURT AVRECOURT BANNES BASSONCOURT

BELMONT BIZE

BONNECOURT

BOURBONNE-LES-BAINS BOURG-SAINTE-MARIE

BOURMONT

BRAINVILLE-SUR-MEUSE BREUVANNES-EN-BASSIGNY

BUSSON

BUXIERES-LES-CLEFMONT

CELLES-EN-BASSIGNY

CELSOY CHALINDREY CHALVRAINES

CHAMPIGNEULLES-EN-

BASSIGNY

CHAMPIGNY-LES-LANGRES

CHAMPIGNY-SOUS-

VARENNES

CHAMPSEVRAINE

CHANGEY CHARMES CHASSIGNY

CHATENAY-MACHERON

CHATENAY-VAUDIN

CHAUDENAY CHAUFFOURT

CHAUMONT-LA-VILLE

CHEZEAUX
CHOISEUL
CLEFMONT
CLINCHAMP
COHONS
COIFFY-LE-BAS
COIFFY-LE-HAUT
COUBLANC
CULMONT
CUVES
DAILLECOURT

DAMMARTIN-SUR-MEUSE

DAMPIERRE

DAMREMONT DOMMARIEN

DONCOURT-SUR-MEUSE

ECOT-LA-COMBE
ENFONVELLE
FARINCOURT
FAYL-BILLOT
FRECOURT

FRESNES-SUR-APANCE
GENEVRIERES

GERMAINVILLIERS

GILLEY GONCOURT

GRAFFIGNY-CHEMIN GRANDCHAMP GRENANT

GUYONVELLE HACOURT

HARREVILLE-LES-CHANTEURS HAUTE-AMANCE HEUILLEY-LE-GRAND

HUILLIECOURT
HUMBERVILLE
HUMES-JORQUENAY

ILLOUD

IS-EN-BASSIGNY

LAFAUCHE

LAFERTE-SUR-AMANCE

LANEUVELLE LANGRES

LARIVIERE-ARNONCOURT

LAVERNOY LAVILLENEUVE

LE CHATELET-SUR-MEUSE LE MONTSAUGEONNAIS

LE PAILLY
LECEY
LES LOGES
LEURVILLE
LEVECOURT
LIFFOL-LE-PETIT

LONGCHAMP LONGEAU-PERCEY

MAATZ

MAISONCELLES

MAIZIERES-SUR-AMANCE MALAINCOURT-SUR-MEUSE

MANOIS

MARCILLY-EN-BASSIGNY

MELAY

MENNOUVEAUX

MERREY
MILLIERES
MONTCHARVOT
NEUILLY-L'EVEQUE
NEUVELLE-LES-VOISEY
NINVILLE

NOGENT

NOIDANT-CHATENOY

NOYERS

ORBIGNY-AU-MONT ORBIGNY-AU-VAL ORQUEVAUX OUTREMECOURT

OZIERES PALAISEUL

PARNOY-EN-BASSIGNY

PEIGNEY PERRUSSE

PIERREMONT-SUR-AMANCE

PISSELOUP PLESNOY

POINSON-LES-FAYL

POISEUL PRESSIGNY PREZ-SOUS

PREZ-SOUS-LAFAUCHE

RANCONNIERES
RANGECOURT
RIVIERES-LE-BOIS
ROLAMPONT

ROMAIN-SUR-MEUSE

ROUGEUX SAINT-BLIN

SAINT-BROINGT-LE-BOIS

SAINT-MAURICE SAINTS-GEOSMES SAINT-THIEBAULT

SAINT-VALLIER-SUR-MARNE

SARREY
SAULLES
SAULXURES
SAVIGNY
SEMILLY
SERQUEUX
SOMMEREC

SOMMERECOURT SOULAUCOURT-SUR-

MOUZON SOYERS

THOL-LES-MILLIERES

TORCENAY TORNAY VAL-DE-MEUSE VALLEROY

VARENNES-SUR-AMANCE

VAUDRECOURT

VELLES

VESAIGNES-SOUS-

LAFAUCHE VICQ

VILLEGUSIEN-LE-LAC

VIOLOT VOISEY VONCOURT

VRONCOURT-LA-COTE

Annexe 5 - Circuit de dépôt, délais et traitement d'un dossier MACOBOIS

Etapes du dossier	Personnes concernées		
 Renseignement de la fiche d'aide (à envoyer au coordinateur après signature de la fiche de chantier) 	Opérateur/ Demandeur		
Analyse de la fiche	Fibois Grand-Est		
Passage en COPIL si dossier à prioriser	Partenaires		
 Dépôt d'un formulaire de demande d'aide (Saisie par l'opérateur sur la plateforme en ligne et envoi d'un original à Fibois Grand-Est) 	Opérateur / Demandeur		
Transmission au service instructeur (DDT)	Fibois Grand-Est		
 Envoi d'un accusé de réception de dossier complet (permettant le démarrage des travaux) 	DDT		
 Instruction du dossier, validation de l'aide et envoi de la convention 	DDT / ADEME		
Signature de la convention	Demandeur		
 Signature de la convention Réalisation des travaux 	Demandeur Opérateur / Demandeur		
 Réalisation des travaux Justifications des volumes exploités (factures de vente) 	Opérateur / Demandeur		
 Réalisation des travaux Justifications des volumes exploités (factures de vente) envoyées à Fibois Grand-Est 	Opérateur / Demandeur Opérateur / Demandeur		
 Réalisation des travaux Justifications des volumes exploités (factures de vente) envoyées à Fibois Grand-Est Justifications des travaux (factures) envoyées à la DDT 	Opérateur / Demandeur Opérateur / Demandeur Opérateur / Demandeur		

Réalisation des travaux

présentés dans le dossier

Temps d'instruction